

Balises

INDRE

FFRandonnée 36 • Balises 36 N°6 • Janvier 2013

édito

Au nom du comité, je tiens à vous souhaiter une excellente année 2013. Que cette année nouvelle vous procure de la joie, du bonheur et une bonne santé pour continuer à randonner sur nos chemins.

En 2013, de nombreux événements seront l'occasion de nous retrouver lors de formations, manifestations ou de rendez-vous institutionnels.

En premier lieu, je vous donne rendez-vous le samedi 16 février pour l'Assemblée générale du Comité qui se tiendra à 9H30 à la Maison des sports de CHATEAUROUX.

Francis DUPONT
Président



Inauguration du GRP® de la Champagne berrichonne

Le 12 novembre 2012, les randonneurs du Cher et de l'Indre se sont retrouvés pour inaugurer le dernier itinéraire né en Berry : le GRP® de la Champagne berrichonne.

Après une petite visite de l'Abbaye de la Prée, les marcheurs ont parcouru 3 km jusqu'à Saint-Ambroix (18) où ils ont partagé un verre de l'amitié.

Alain Nevière, président du Comité régional de randonnée, Gérard Devé, maire de St-Ambroix, et Pascal Pauvrehomme, président de l'Agence de développement touristique de l'Indre, ont souligné que cette opération est une fois de plus un bel exemple de collaboration entre les deux départements. Ce parcours réserve de belles curiosités qu'il ne faut pas hésiter à aller chercher au détour des chemins.

Les randonneurs présents se satisfont de ce nouvel itinéraire de 150 km qui leur permet de redécouvrir leur territoire. Que nombre de promeneurs leur emboîtent le pas !

Parcours et descriptif sur <http://centre.ffrandonnee.fr>



Balilage

Moment important dans la vie du comité, la réunion annuelle des baliseurs aura lieu cette année au Pont Chrétien, le samedi 2 mars.

Après une randonnée dans la vallée de la Bouzanne, le bilan des actions de balilage 2012 sera évoqué lors de l'après-midi. Les itinéraires des GR® et GRP® du département seront ensuite répartis entre les baliseurs officiels de la Fédération. L'entretien des balisages de ces itinéraires, par une vérification et un rafraîchissement des peintures, demeure une mission essentielle du comité.

Quelques rappels des règles du code de balilage seront faits, afin de préserver la qualité et la lisibilité des itinéraires pour tous.

Si vous partagez ces objectifs, si vous disposez de temps pour participer au balilage, rejoignez le comité. Après une courte formation et une initiation sur le terrain, vous deviendrez baliseur officiel de la Fédération au sein de l'équipe de l'Indre. Tout nouveau baliseur sera le bienvenu pour poursuivre notre mission.

Agenda

- | | |
|------------------------|---|
| 16 février : | Assemblée générale du CDRP à Châteauroux |
| 2 mars : | Réunion des baliseurs au Pont-Chrétien Chabenet |
| 24 & 25 avril : | Formation de baliseurs |
| 4 mai : | Rando Nature avec Berry Nature Environnement |
| 1 ^{er} juin : | Rando pour Tous® à Déols |
| 5 juin : | Formation Lecture de carte |
| 29 septembre : | 2 ^e Rando Challenge® à Argenton-sur-Creuse |



Témoignage de...

Daniel Dupuis, randonneur hors norme

Suite à des séquelles de polio à l'âge de 14 ans, Daniel est resté handicapé des membres inférieurs et contraint de se déplacer en fauteuil roulant. Après des études de comptabilité, il occupe une activité salariée et, en parallèle, participe à des activités de loisirs. « Puis vient la retraite... depuis, je suis devenu membre de l'APF (Association des Paralysés de France). Des rencontres avec des représentants de la randonnée pédestre m'ont permis de faire connaissance avec le monde des randonnées. Tout de suite, ce fut un déclic. La randonnée procure des sensations formidables de convivialité, de partage de la nature, d'esprit de solidarité, à tel point que certains membres du monde valide nous sollicitent pour partager ces joies ».

C'est avec satisfaction qu'il constate que lors des randonnées, « le fossé handicapé/valide n'existe plus ». Mais des efforts restent à faire : « l'APF souhaiterait que les personnes handicapées soient intégrées dans les randonnées grand public pour bousculer les préjugés. Si vous saviez le plaisir que les rencontres procurent aux personnes handicapées, le fait de côtoyer des personnes valides, les bénéfices des liens qui se créent durant les parcours en commun... ».

Pour Daniel, il est primordial que les réalisations qui ont eu lieu se poursuivent. Chacun en tirera des conséquences utiles.



Licences et assurances

Pourquoi une licence ?

Adhérer à la FFRandonnée, ce n'est pas seulement s'assurer. C'est rejoindre les valeurs et l'esprit de notre Fédération et participer à la sauvegarde des chemins grâce à votre souscription. L'adhésion constitue également un engagement réciproque car vous bénéficiez de sorties encadrées par des animateurs compétents sur des itinéraires entretenus et balisés, de formations, des avantages partenaires... et bien sûr, de la convivialité !

Vous aimez randonner sur des chemins balisés ou non ? Alors ne vous posez plus la question, continuez à adhérer à la FFRandonnée !

Pourquoi une assurance ?

Certains s'interrogent parfois sur l'utilité d'être assurés pour la pratique sportive. Ils argumentent qu'ils sont déjà sur-assurés au travers de la sécurité sociale, leur mutuelle, voire d'une assurance personnelle. Pourquoi donc se garantir plus encore contre les accidents survenus en randonnée ?

Sachez-le : les assurances courantes en responsabilité civile des individuels assurent rarement les activités sportives en association, d'autant plus pour la randonnée pédestre. Par ailleurs, prendre une licence avec assurance permet à son association d'être assurée en responsabilité civile, ce qui est normal puisque c'est au bénéfice du licencié que se déploient les activités de l'association qui l'accueille, des dirigeants qui se dévouent pour lui et des animateurs qui l'encadrent.



Partenariats de la FFRandonnée

Un des avantages de l'adhésion à la FFRandonnée est aussi de bénéficier des partenariats développés par notre Fédération. Voici quelques avantages dont vous pouvez bénéficier avec votre licence ou Randocarte® :

- Huwans Clubaventure : réduction de 4% (hors taxes d'aéroport) sur les voyages et organisation de séjours spécifiques FFRandonnée
- Ligue Française pour les Auberges de la Jeunesse : les adhérents FFRandonnée n'ont pas à s'acquitter de la cotisation annuelle (16 €)
- Azuréva : remise de 5 à 12 % sur les séjours individuels ; 9 % sur les tarifs groupes (cumulables avec les promotions)
- Renouveau Vacances : de 5 à 20 % de réduction sur les séjours individuels (hors voyages et séjours à l'étranger), sécurité annulation offerte ; -5 % pour les groupes
- VVF Villages : -10 % pour les individuels (cumulables avec les bonnes affaires) ; -5 % et gratuité des frais d'adhésion pour les groupes.

Et d'autres avantages avec Ternélia, Cap France, Touristra Vacances, VTF, TSL Outdoor...

Plus d'informations sur www.ffrandonnee.fr

